

# Méthodologie DEMARIS

Démarche de Maîtrise des Risques

Date de mise à jour : 10/06/2010

Version: 2

Auteurs: Pierre CHAMPSAVOIR / Romain ROUSSEAU – Oxéa CONSEIL

Contributeurs : Groupe Projet SIRISBEAC Validateur : Coordonnateur SIRISBEAC Destinataire : Correspondants SIRISBEAC



L'organisation de la BEAC en Unité Opérationnelle

L'approche par Processus axée sur les Métiers

L'identification et l'évaluation des Risques Opérationnels

Les Dispositifs de Contrôle Interne

Le Risque Cible, traduction de la stratégie

Le traitement des Risques

Les Acteurs de la Gestion des Risques

SIRISBEAC, plus qu'un logiciel, un vrai dispositif



# Une démarche inscrite dans les standards internationaux

DEMARIS est le nom de la méthodologie de la BEAC concernant la **démarche de maitrise des risques opérationnels**, qui est implémenté à travers SIRISBEAC. Cette démarche participe à l'amélioration continue de la maitrise des activités de la BEAC, ainsi qu'à la modernisation de ses outils de contrôle interne.

DEMARIS s'appuie sur les exigences de la méthode standard définie par le pilier 1 des **accords Bâle 2**, s'arrimant ainsi à un **référentiel international** pour la gestion des risques au sein des établissements financiers.

Statutairement, la BEAC n'est pas soumise à une obligation de mise en œuvre des accords Bâle 2 en raison de son rôle institutionnel de banque centrale. Cependant, par la mise en œuvre de DEMARIS, **la BEAC inscrit sa gestion dans les meilleurs pratiques internationales** et montre l'exemple pour la sous région.

La méthodologie DEMARIS étant le rouage central d'une **modernisation transverse des outils de pilotage et de contrôle interne**, elle s'inspire aussi d'autres références internationales :

- Accords Bâle 2, pour son évaluation qualitative des risques opérationnels ;
- Règlement CRBF 97-02, pour sa structure du contrôle interne, traduite par le règlement COBAC R-2001-07;
- Référentiel COSO, pour son analyse et son évaluation des dispositifs de contrôle interne ;
- **Démarche ISO 9001-2008**, pour son **approche par processus** intégrant la modélisation et les indicateurs de risque et de performance.



# Résumé des principaux référentiels internationaux

**Accords Bâle 2 :** Les normes Bâle 2 (le Nouvel Accord de Bâle) constituent un dispositif prudentiel destiné à mieux appréhender les risques bancaires et principalement le risque de crédit ou de contrepartie et les exigences en fonds propres. Les recommandations de Bâle II s'appuient sur trois piliers :

- L'exigence de fonds propres en fonction du ratio de solvabilité McDonough;
- La procédure de surveillance de la gestion des fonds propres ;
- La discipline du marché instituant la transparence dans la communication des établissements.

**CRBF 97-02**: Règlement du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, le CRBF 97-02 institue en France les bonnes pratiques en matière de Contrôle Interne. Il a été récemment amendé pour souligner le rôle de la Gestion des Risques au sein du dispositif de Gouvernance des établissements financiers.

**COSO 1 et 2 :** Le COSO est un référentiel de contrôle interne défini par le Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, une commission à but non lucratif qui a établit en 1992 une définition standard du contrôle interne et crée un cadre pour évaluer son efficacité. Le référentiel COSO est basé sur les principes de base suivants :

- Le contrôle interne est un processus : il ne se cantonne pas à un recueil de procédures mais nécessite l'implication de tous les acteurs à chaque niveau de l'organisation ;
- Le contrôle interne doit procurer l'assurance raisonnable, mais non absolue, d'un management et d'une direction respectueuse des lois;
- Le contrôle interne est adapté à la réalisation effective des objectifs de l'établissement.

**ISO 9001-2008**: La norme ISO 9001 est relative aux systèmes de gestion de la qualité. La version en vigueur de ISO 9001 est la version datée de novembre 2008. Les exigences y sont relatives à quatre grands domaines :

- Responsabilité de la direction en tant que premier acteur et permanent de la démarche;
- Exigences administratives permettant la sauvegarde des acquis, à travers un système d'information historisé;
- Exigences relatives à l'identification et à la gestion des processus contribuant à la satisfaction des parties intéressées ;
- Exigences de mesure et enregistrement de la performance à tous les niveaux utiles ainsi que d'engagement d'actions dans le cadre de l'amélioration continue des activités.

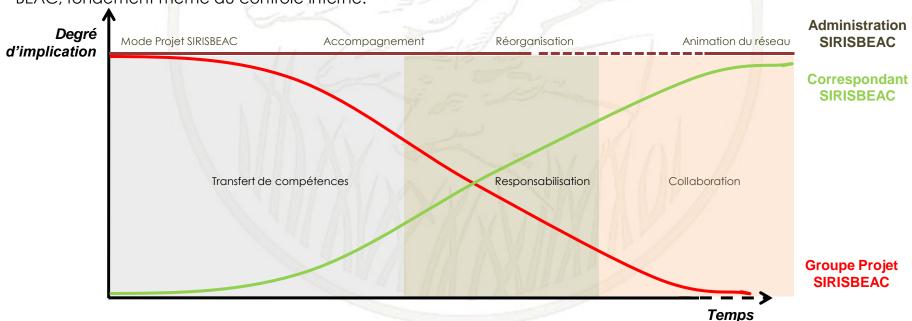


# Une mise en œuvre en mode projet pour initier le changement

Le Projet SIRISBEAC est en gestation au sein de la BEAC depuis 2004, date à laquelle sous l'impulsion du Gouvernement de la BEAC, la Direction Générale du Contrôle Général a débuté sa sensibilisation à la Gestion des Risques auprès du FMI.

En 2007, le Projet est officialisé sous le nom de SIRISBEAC, et placé sous la coupe de la DGCG en raison de sa participation à venir au dispositif de Gouvernance. Depuis 2007, les équipes en charge du projet ont élaboré la Méthodologie DEMARIS et réalisé un choix d'outil informatique adapté, accompagnées d'experts les assistant dans une démarche progressive de transfert de compétence.

A son tour, l'équipe SIRISBEAC organise depuis 2009 des actions de sensibilisation, puis de transfert compétence et de formation sur les thèmes désormais maitrisés de Gouvernance, Gestion des Risques et Contrôle Interne. Cette conduite du changement permettra de réaliser une responsabilisation progressive de tous les acteurs de la BEAC, fondement même du contrôle interne.





### L'organisation de la BEAC en Unité Opérationnelle

L'approche par Processus axée sur les Métiers

L'identification et l'évaluation des Risques Opérationnels

Les Dispositifs de Contrôle Interne

Le Risque Cible, traduction de la stratégie

Le traitement des Risques

Les Acteurs de la Gestion des Risques

SIRISBEAC, plus qu'un logiciel, un vrai dispositif



## L'organisation de la BEAC, structure de la démarche

La BEAC est organisée en **un ensemble d'unités opérationnelles**, dont on peux distinguer deux grands types :

- Celles relatives aux Services Centraux du Siège;
- Celles relatives aux Centres au sein des pays de l'UEMAC.

Selon DEMARIS, les unités opérationnelles des Services Centraux peuvent être rattachée soit au Secrétariat Général soit à une Direction Générale. Elles sont de types Département ou Direction Centrale.

Celles des Centres de l'UEMAC sont rattachées à leur pays de résidence. Elles sont de types Direction Nationales, Agences ou Bureaux. Les quelques Dépôts externalisés sont traités au sein des Directions Nationales des pays de résidence.

Chaque unité opérationnelle est sous la responsabilité d'un Directeur ou d'un Chef de Département.

Les unités opérationnel les sont décomposées en service, eux-mêmes sous la responsabilité de Chefs de Services.

Bien que tous les agents de la BEAC soit concerné par la gestion des risques, les responsables identifiés ci-dessus ont un rôle moteur au sein de la méthodologie DEMARIS.

## Les Services Centraux

#### Unités Opérationnelles des Services Centraux

Direction des Etudes

Direction de la Recherche

Direction Relations Internationales

Direction Opérations Financières

Direction Crédit, Marché de Capitaux et Contrôle Bancaire

Direction Formation

Direction Comptabilité

Direction Informatique et Télécommunications

Direction Investissement, Patrimoine et Gestion

Direction Émission Monétaire et Circulation Fiduciaire

**Direction Ressources Humaines** 

Direction Systèmes et Moyens de Paiement

Département Organisation, Affaires Administratives et Réglementation

Département Planification des Moyens Budgétaires et Contrôle de Gestion

Département Affaires Juridiques et Contrats

Département Protocole, Sécurité et Imprimerie

Département Contrôle des Risques et Qualité

Département Etudes et Audit Informatique

Département Contrôle sur Place

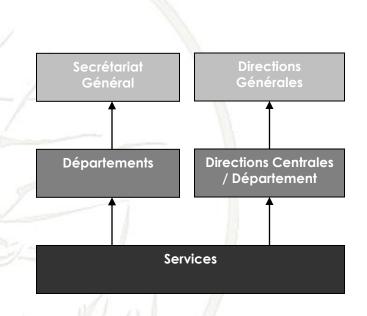
Département Contrôle sur Pièces

Bureau Extérieur de Paris

Caisse de Retraite

Cellule Communication

Cellule de Suivi du PSE





## Les Centres de l'UEMAC

### Unités Opérationnelles des Services Centraux

Direction Nationale du Cameroun

Agence de Douala Agence de Garoua

Cameroun Agence de Bafoussam

Agence de Limbe

Bureau de Nkongsamba

Centrafrique Direction Nationale de la Centrafrique (+2 dépôts)

Bureau de Berberati

Direction Nationale du Congo Congo

Agence de Pointe Noire

Agence de Ouesso

Direction Nationale du Gabon

Agence de Port Gentil Gabon

Agence de Franceville

Agence de Oyem

Guinée Equatoriale Direction Nationale de la Guinée Equatoriale

Agence de Bata

Direction Nationale du Tchad **Tchad** 

Bureau de Moundou

Bureau de Sarh

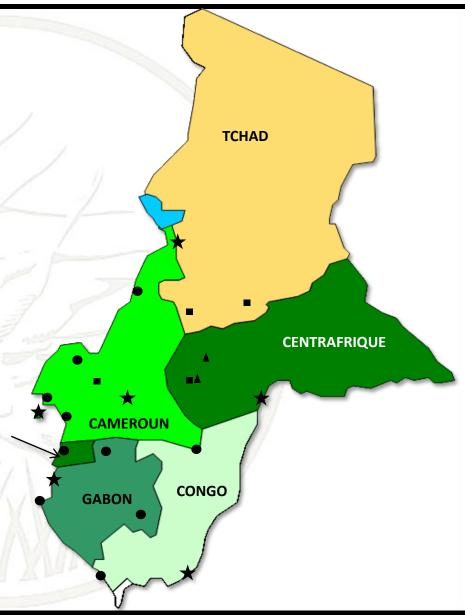
### Légende:

**Direction Nationale** 

Agence Nationale

Bureaux

Dépôt



GUINÉE

**EQUATORIALE** 



L'organisation de la BEAC en Unité Opérationnelle

L'approche par Processus axée sur les Métiers

L'identification et l'évaluation des Risques Opérationnels

Les Dispositifs de Contrôle Interne

Le Risque Cible, traduction de la stratégie

Le traitement des Risques

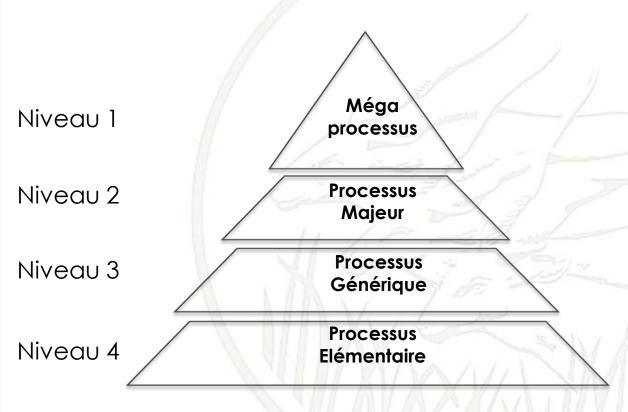
Les Acteurs de la Gestion des Risques

SIRISBEAC, plus qu'un logiciel, un vrai dispositif



## Description des Processus Métiers

Le référentiel méthodologique de la BEAC définit quatre niveaux de processus :



Les Méga Processus représentent l'ensemble des seize (16) **Lignes Métiers de la BEAC** qui lui permettent de réaliser ses objectifs stratégiques.

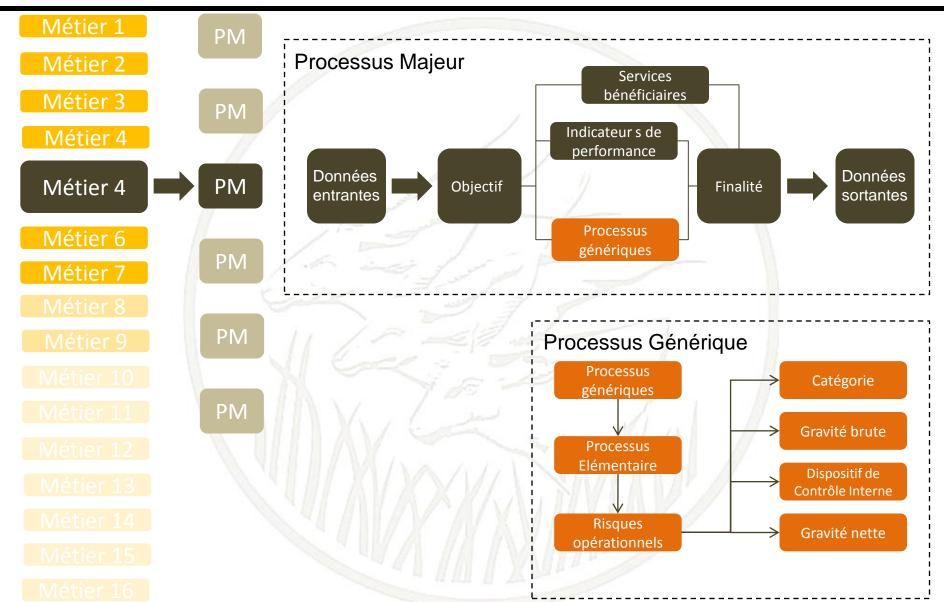
Les Processus Majeurs correspondent aux activités principales réalisées par les Unités Opérationnelles regroupées dans les Lignes Métiers. Ils sont aussi appelés « **Sous-Métiers** ».

Les Processus Génériques correspondent aux activités de chaque sous-métiers réalisées dans les Unités Opérationnelles (Directions Centrales, Départements des Services Centraux, Centres).

Les Processus Elémentaires correspondent aux **activités unitaires** réalisées dans les services des Unités Opérationnelles.



## Description des Processus Métiers





L'organisation de la BEAC en Unité Opérationnelle

L'approche par Processus axée sur les Métiers

L'identification et l'évaluation des Risques Opérationnels

Les Dispositifs de Contrôle Interne

Le Risque Cible, traduction de la stratégie

Le traitement des Risques

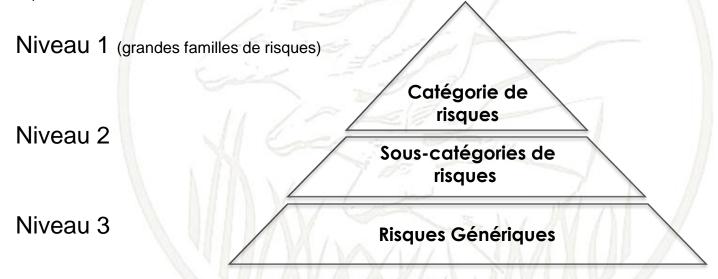
Les Acteurs de la Gestion des Risques

SIRISBEAC, plus qu'un logiciel, un vrai dispositif

## Définition du risque opérationnel :

« La BEAC définit le risque comme la possibilité qu'un événement, qu'une action, qu'une situation ou qu'un comportement affecte la réalisation de ses objectifs.»

Il se mesure en terme d'impact et de probabilité. Un risque est rattaché à un processus, de même qu'un processus peut être soumis à un ou plusieurs risques. La typologie générale des risques de la Banque comprend trois niveaux suivants :



Dans le cadre de la méthodologie DEMARIS, seuls les risques opérationnels ont été pris en compte. En effet, les risques stratégiques seront suivis par la Cellule de Suivi du PSE et les risques financiers, par la Direction des Opérations Financières dans le cadre des activités de la Salle des Marchés.



| Niveau 1          | Niveau 2                         | Niveau 3   |
|-------------------|----------------------------------|--|
| Risques de fraude | Risques liés à la fraude interne | Risque lié à l'implication d'un membre du personnel de la BEAC dans<br>un acte malveillant avec l'intention d'en tirer un profit personnel ou<br>de nuire              |
|                   |                                  | Risque lié au détournement de fonds par un membre du personnel<br>de la BEAC   |
|                   |                                  | Risque lié au vol de fichiers/ données par un membre du personnel<br>de la BEAC  |
|                   |                                  | Risque lié à un conflits d'intérêts, favoritisme ou corruption par un membre du personnel de la BEAC   |
|                   |                                  | Risque lié à la dissimulation d'opérations, falsification de comptes,<br>utilisation de faux documents, usurpation d'identité par un membre<br>du personnel de la BEAC |
|                   | Risques liés à la fraude externe | Risque lié au détournement de fonds par une personne externe à la<br>BEAC  |
|                   |                                  | Risque lié au vol de fichiers/ données par une personne externe à la<br>BEAC   |
|                   |                                  | Risque lié à la dissimulation d'opérations, falsification de comptes,<br>utilisation de faux documents, usurpation d'identité par une personne<br>externe à la BEAC    |
|                   |                                  | Risque lié à l'implication d'une personne externe dans un acte<br>malveillant avec une intention manifeste de nuire à la BEAC  |



| Niveau 1                                | Niveau 2   | Niveau 3   |
|---|--|--|
| Risques liés aux ressources<br>humaines | Risques liés aux pratiques en matière de<br>ressources humaines  | Risque lié à l'inadéquation qualitative des ressources humaines  |
|   |  | Risque lié à l'inadéquation quantitative des ressources humaines |
|   |  | Risque lié au non respect de la déontologie/<br>de l'éthique     |
|   | Risques liés à l'organisation et au déroulement<br>des activités | Risque lié aux questions sociales                                |
|   |  | Risque lié à l'organigramme                                      |
|   |  | Risque lié à la gestion des carrières                            |
|   |  | Risque lié à une erreur ou omission involontaire                 |



| Niveau 1                          | Niveau 2   | Niveau 3   |
|-----------------------------------|--|--|
|                                   | Risques liés aux technologies et<br>systèmes informatiques | Risque lié à la perte d'intégrité ou à l'incohérence des<br>données                |
|                                   |  | Risque liée à la performance du système d'information ( inadaptée ou insuffisante) |
|                                   |  | Risque lié à la sécurité du système d'information                                  |
| Risques liés aux systèmes         |  | Risque lié à l'indisponibilité du système d'information                            |
| d'information et aux technologies | Risques liés à la gestion de<br>l'information              | Risque lié à la qualité de l'information   |
|                                   |  | Risque lié à l'indisponibilité de l'information                                    |
|                                   |  | Risque lié à l'absence de piste d'audit  |
|                                   |  | Risque lié à la communication  |



| Niveau 1                   | Niveau 2                                 | Niveau 3   |
|----------------------------|--|--|
| Risques juridiques         | Risques contractuels                     | Risque lié à la mauvaise interprétation des dispositions actuelles ou de l'impossibilité d'exiger l'exécution des contrats entrainant des conséquences néfastes pour la BEAC |
|                            |  | Risque lié au non respect des engagements contractuels vis-à-vis d'un tiers  |
|                            | Risques de conformité                    | Risque lié au non-respect des dispositions légales et réglementaires entrainant des conséquences néfastes pour la BEAC   |
|                            | Risques liés à la sécurité des personnes | Risque lié à l'insuffisance des dispositifs de sécurité, de prévention, de détection et de protection pouvant mettre en péril la vie des personnes                           |
| Risques liés à la sécurité | Risques liés à la sécurité des<br>biens  | Risque lié à l'insuffisance des dispositifs de sécurité, de prévention, de détection et de protection pouvant mettre en péril la sécurité des biens                          |
| physique                   |  | Risque lié à un événement d'origine volontaire ( terrorisme, vandalisme, incendie volontaire)  |
|                            |  | Risque lié à un événement d'origine non volontaire ( catastrophe industrielle, incendie)   |



# Trois étapes pour l'évaluation des risques

Identification des risques

Entretiens avec les experts Métier de la banque

#### Analyse des risques

Pour l'analyse de la probabilité de survenance et de l'impact, il faut prendre en compte les sources d'informations les plus pertinentes :

- les données historiques collectées sur les activités des Unités Opérationnelles ;
- · la pratique et l'expérience des personnes en charge des activités ;
- les **publications pertinentes** relatives aux domaines à évaluer (rapport d'audit par exemple);
- · les recherches et études de marchés (pour les achats et autres);
- les comptes-rendus des **enquêtes d'opinion** ;
- les opinions d'experts et de spécialistes du domaine concerné par l'évaluation.

#### Evaluation des risques

Les objectifs définis pour la Banque doivent être pris en compte. On distingue trois niveaux d'évaluations suivantes :

- Le Risque Brut (RB): appelé également « risque inhérent », est le risque lié à tout processus métier avant la prise en compte du Dispositif de Contrôle Interne. Le principe est que tout risque doit être recensé et évalué même s'il est couvert par un dispositif de contrôle adéquat. Le risque inhérent est évalué en fonction de son impact et de sa probabilité;
- Le Risque Net (RN): le risque net se définit comme le risque réévalué après la prise en compte du Dispositif de Contrôle Interne. Le Risque Net traduit l'exposition actuelle et réelle de l'établissement vis-à-vis d'un risque opérationnel;
- Le Risque Cible (RC) est le risque souhaité et atteignable, compte tenu des contraintes en matière de gestion. Le niveau du risque cible est une donnée fixée par les dirigeants.



# Impacts, probabilité et gravité

#### Evaluation des impacts et de la probabilité d'un risque opérationnel

Pour l'évaluation du niveau de Gravité d'un risque, la BEAC s'est aligné avec les meilleurs pratiques internationales, conformément à la méthode standard d'évaluation qualitative des risques opérationnels.

Ainsi le risque s'évalue en fonction de son Impact Financier, de son impact d'Image et de sa Probabilité de survenance.

Chacun de ces critères est définit sur une échelle de 5 :

- · Très faible;
- Faible;
- Moyen;
- Fort;
- · Très fort.

Ces échelles sont décrites par la suite dans ce chapitre.

#### Calcul matriciel du niveau de gravité du risque opérationnel

Pour le calcul du niveau de Gravité d'un risque, la BEAC a défini une matrice à deux dimensions, présentée par la suite dans ce chapitre.

Cette matrice définit le niveau de risque selon la formule suivante :

#### Gravité du risques = (Maximum de l'impact financier et d'image) / (probabilité)

La gravité du risque s'exprime ainsi en 4 zones :

- Risque faible;
- · Risque sensible;
- · Risque majeur;
- · Risque critique.



# Echelle de l'impact financier

L'impact financier : c'est la conséquence financière directe ou indirecte, immédiate (baisse de revenus ou hausse des coûts).

| Echelle de cotation BEAC de l'Impact financier d'un risque opérationnel |             |                                  |  |
|---|-------------|----------------------------------|--|
| Notation  | Impact      | Equivalent en Francs CFA         |  |
| 1   | Très faible | De 0 à 4 999 999 XAF             |  |
| 2   | Faible      | De 5 000 000 à 9 999 999 XAF     |  |
| 3   | Moyen       | De 10 000 000 à 99 999 999 XAF   |  |
| 4   | Fort        | De 100 000 000 à 299 999 999 XAF |  |
| 5   | Très Fort   | Supérieur à 300 000 000 XAF      |  |



## Echelle de l'impact d'image

L'impact d'image: la conséquence immédiate ou à terme au titre de la dégradation de l'image de la BEAC en interne ou vis-à-vis des tiers externes.

| Echelle de cotation BEAC de l'Impact d'Image d'un risque opérationnel |             |  |  |
|---|-------------|--|--|
| Notation  | Impact      | Equivalent illustré  |  |
| 1   | Très faible | <ul> <li>Interruption du service perturbant la bonne exécution d'un processus simple.</li> <li>Interruption du service bloquant l'exécution d'un processus simple.</li> </ul>  |  |
| 2   | Faible      | <ul> <li>Atteinte mineure de la crédibilité de vis-à-vis de partenaires nationaux ou internationaux.</li> <li>Détérioration mineure des relations avec les autorités de tutelle et/ou les partenaires majeurs.</li> <li>Manquement aux missions secondaires de la BEAC.</li> <li>Conflit avec la profession bancaire.</li> </ul>   |  |
| 3   | Moyen       | <ul> <li>Atteinte notable de la crédibilité de vis-à-vis de partenaires Nationaux ou Internationaux.</li> <li>Interruption de service bloquant l'exécution d'un processus transversal.</li> <li>Recours devant des juridictions civiles ou administratives.</li> </ul>   |  |
| 4   | Fort        | <ul> <li>Atteinte grave de la crédibilité de vis-à-vis de partenaires Nationaux ou Internationaux.</li> <li>Dégradation grave des relations avec les autorités de tutelles et/ou les partenaires majeurs.</li> <li>Couverture médiatique nationale et internationale négative.</li> <li>Poursuite devant des juridictions pénales de membres du personnel de la BEAC.</li> <li>Manquement aux missions fondamentales de la BEAC</li> </ul> |  |
| 5   | Très Fort   | <ul> <li>Poursuite devant des juridictions pénales à l'encontre des membres du Gouvernement de la BEAC.</li> <li>Dégradation irréversible des relations entre de et le milieu Bancaire.</li> <li>Manquement grave aux missions fondamentales de la BEAC.</li> <li>Dégradation majeure des relations avec les autorités de tutelles et/ou les partenaires majeurs.</li> </ul>   |  |

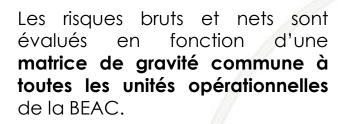


# Echelle de la probabilité

La probabilité de survenance : c'est la possibilité plus ou moins forte de subir les conséquences d'un évènement considéré, à tout moment ou dans le temps.

| Echelle de cotation BEAC de la probabilité de survenance d'un risque opérationnel |             |                           |                  |
|---|-------------|---------------------------|------------------|
| Notation  | Probabilité | En % du volume d'activité | En survenance    |
| 1   | Très faible | Moins de 20 %             | Annuelle         |
| 2   | Faible      | De 20% à 40%              | Mensuelle        |
| 3   | Moyen       | De 40% à 60%              | Bi- hebdomadaire |
| 4   | Fort        | De 60% à 80%              | Hebdomadaire     |
| 5   | Très Fort   | De 80% à 100%             | Quotidienne      |







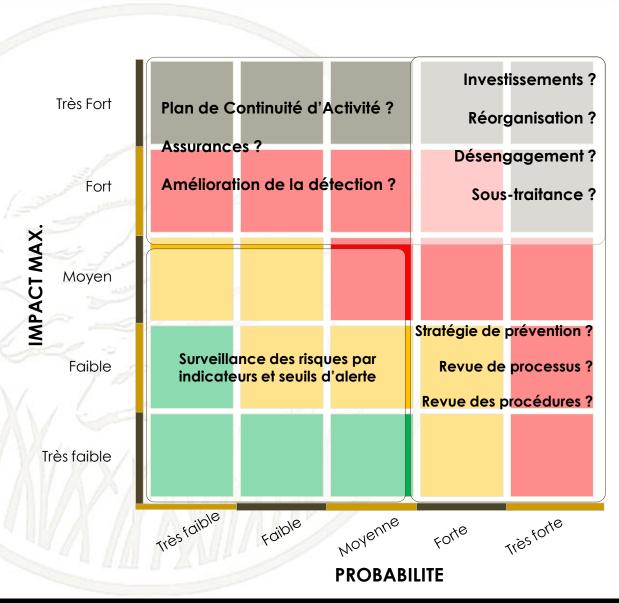




# Exploitation de la matrice de gravité

Cette matrice est **un outil d'analyse puissant** qui vous sera présenté au cours du Projet SIRISBEAC.

ECHELLE MATRICIELLE
DES RISQUES
Risque critique
Risque majeur
Risque sensible
Risque faible





L'organisation de la BEAC en Unité Opérationnelle

L'approche par Processus axée sur les Métiers

L'identification et l'évaluation des Risques Opérationnels

Les Dispositifs de Contrôle Interne

Le Risque Cible, traduction de la stratégie

Le traitement des Risques

Les Acteurs de la Gestion des Risques

SIRISBEAC, plus qu'un logiciel, un vrai dispositif

Peu ou pas efficient Efficient Très efficient



## Le Dispositif de Contrôle Interne

### Définition du Contrôle Interne

« Le Contrôle Interne est un processus mis en œuvre par le Conseil d'Administration, les dirigeants et le personnel d'une organisation destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs entrant dans les catégories suivantes :

- · La réalisation et l'optimisation des opérations ;
- la fiabilité des informations financières ;
- · la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur. »

De cette définition, il ressort les trois points suivants :

Le Contrôle Interne est mis en œuvre par l'ensemble des acteurs travaillant dans la Banque ;

Il ne concerne pas seulement le monde des entreprises, mais toutes les organisations ;

L'assurance raisonnable signifie que le Contrôle Interne n'est pas une solution magique permettant de travailler de façon « parfaite », c'est simplement un moyen de mieux faire.



# Les six catégories de Dispositifs de Contrôle Interne

### Les éléments constitutifs des Dispositifs de Contrôle Interne sont les suivants :

#### Objectifs:

- •Sécurité des Actifs
- •Qualité de l'Information
- Respect des Directives
- •Optimisation des Ressources disponibles

#### Système d'Information et de Pilotage :

- Données applicables à toutes les fonctions
- Données fiables et auditables
- Données exhaustives
- Données disponibles
- Données utiles et pertinentes

#### Méthodes, procédures et modes opératoires :

- •Définis et formalisés
- Connus et partagés

#### Moyens:

- Humains
- Financiers
- Techniques

#### Organisation:

- •Organigramme formalisé
- Description de postes précise
- •Séparation des tâches et des pouvoirs

#### **Supervision:**

- Rôle d'assistance opérationnelle
- •Rôle de gratification des travaux réalisés
- •Rôle de vérification et de contrôle



# Concepts fondamentaux sur l'évaluation des dispositifs de contrôle interne :

- Un dispositif de contrôle interne est **évalué par rapport à un risque**, et s'applique au sein d'un processus élémentaire associé à ce risque.
- Ces dispositifs peuvent être définis comme les **éléments « mis en œuvre afin de fournir une** assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs, principalement sur la réalisation et l'optimisation des opérations, la fiabilité des informations financières enregistrées et la conformité aux lois et réglementations en vigueur ».
- L'efficience d'un dispositif de contrôle interne est évaluée en fonction de deux critères :

**Son adéquation**, c'est-à-dire la conception globale du dispositif par rapport au risque à couvrir ;

**Sa performance**, c'est-à-dire sa mise en œuvre concrète par les équipes en fonction de l'activité et des moyens disponibles.

## Les trois principes à respecter

## L'adaptation:

Il n' y a pas de modèle unique qui pourrait servir de référentiel pour tous. La diversité des organisations est aussi grande que peut l'être la diversité des entreprises (taille, nature d'activité, objectifs, environnement, structure juridique, etc.). Mais le principe essentiel est que l'organisation doit être adaptée à la culture, à l'environnement, à l'activité, etc.

## L'objectivité:

Une organisation objective est celle qui n'est pas construite en fonction des hommes. Ce principe consacre la permanence relative dans la mesure où une mutation ou un départ ne doit pas à chaque fois remettre en cause l'organisation existante.

## La sécurité ou la séparation des tâches :

S'organiser avec le maximum de sécurité, c'est répartir les tâches de telle façon que certaines d'entre elles, fondamentalement incompatibles, ne puissent être exercées par une seule et même personne. Le principe de la séparation des tâches répond donc à cette préoccupation.

Trois fonctions fondamentales sont incompatibles dans une organisation : les mettre en une seule main, ou même deux d'entre elles, c'est prendre des risques importants avec la sécurité des actifs. Ces trois fonctions sont :

- la fonction d'autorisation (ou décision);
- la fonction d'enregistrement comptable ;
- · la fonction financière.



L'organisation de la BEAC en Unité Opérationnelle

L'approche par Processus axée sur les Métiers

L'identification et l'évaluation des Risques Opérationnels

Les Dispositifs de Contrôle Interne

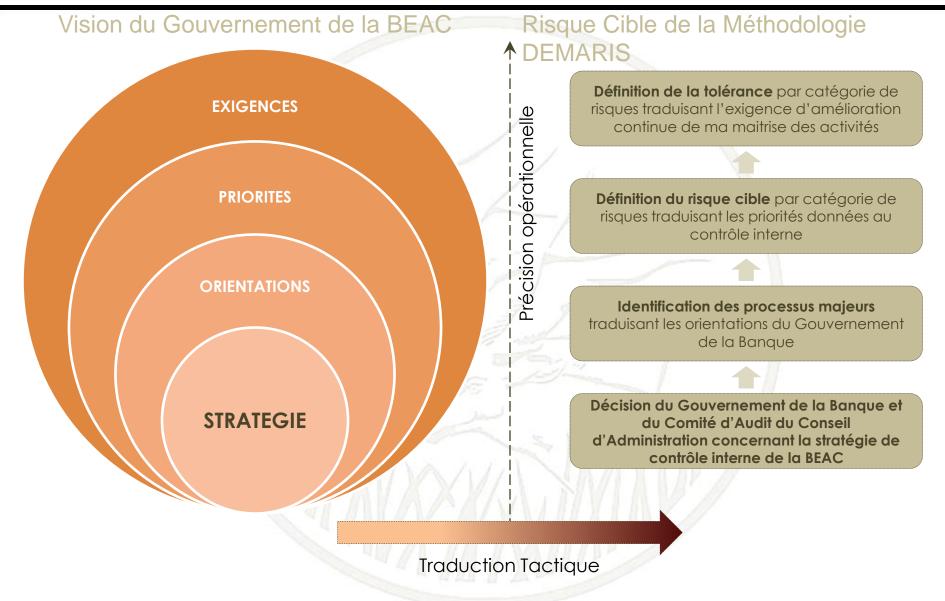
Le Risque Cible, traduction de la stratégie

Le traitement des Risques

Les Acteurs de la Gestion des Risques

SIRISBEAC, plus qu'un logiciel, un vrai dispositif







L'organisation de la BEAC en Unité Opérationnelle

L'approche par Processus axée sur les Métiers

L'identification et l'évaluation des Risques Opérationnels

Les Dispositifs de Contrôle Interne

Le Risque Cible, traduction de la stratégie

Le traitement des Risques

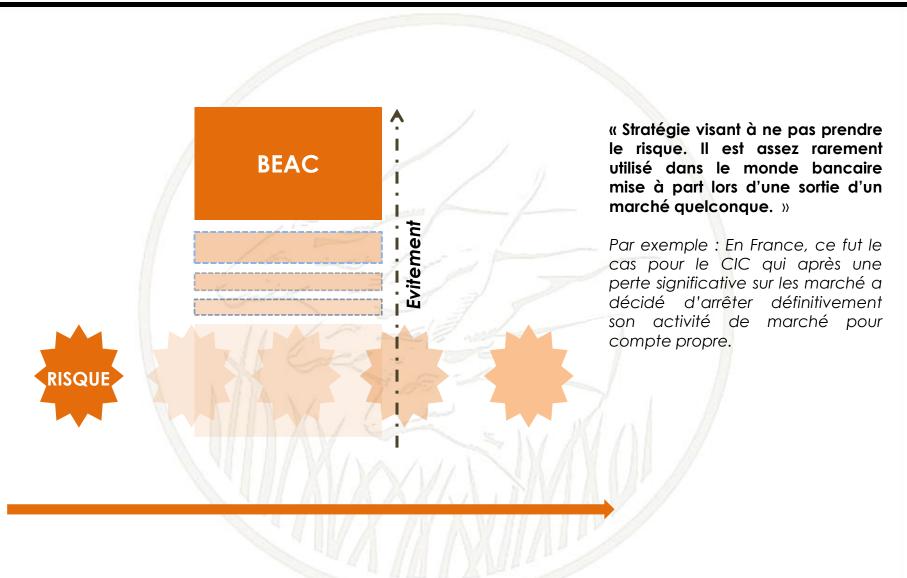
Les Acteurs de la Gestion des Risques

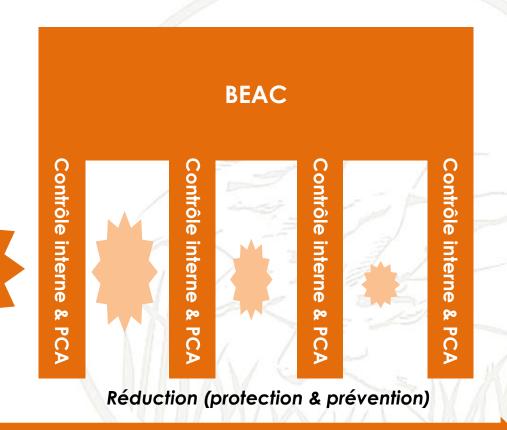
SIRISBEAC, plus qu'un logiciel, un vrai dispositif

Une fois le risque identifié, il peut être traité de plusieurs façons, cela dépend des composantes du risque, de la stratégie de l'organisation, de ses objectifs opérationnels.

Voici les différents modes de traitement des risques :

- L'évitement;
- La réduction ;
- La mutualisation;
- L'acceptation;
- Le financement;



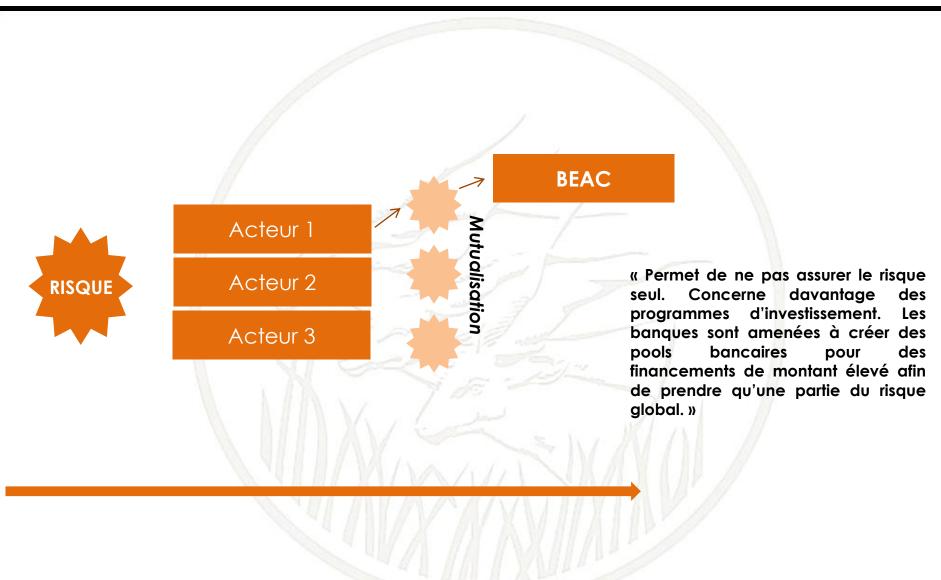


« La réduction du risque se fait par des mesures de prévention permettant de jouer sur la fréquence c'est-à-dire le nombre d'occurrence, et des mesures de protection permettant de limiter l'impact. »

Par exemple: Lorsque je met en place un PCA, c'est une mesure de protection. Lorsque je met en place un contrôle bloquant dans un système, c'est une mesure de prévention. Lorsque je vérifie tous les dossiers supérieurs à 1 Millions de CFA, c'est à la fois une mesure de prévention et de protection (je limite le nombre d'erreur sur des opérations de gros montants).

**RISQUE** 







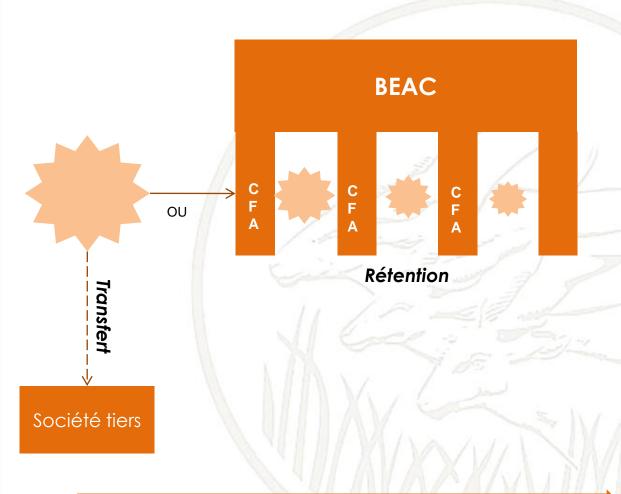
**BEAC** 

Acceptation

« C'est le fait d'accepter le risque en l'état et de rien faire. C'est une décision stratégique qui doit se faire en toute connaissance de cause sur les risques sous-jacents. »

Par exemple : Une entreprise peut accepter le lancement d'un produit en l'état malgré les risques car la concurrence à déjà lancé les siens.

### Le financement

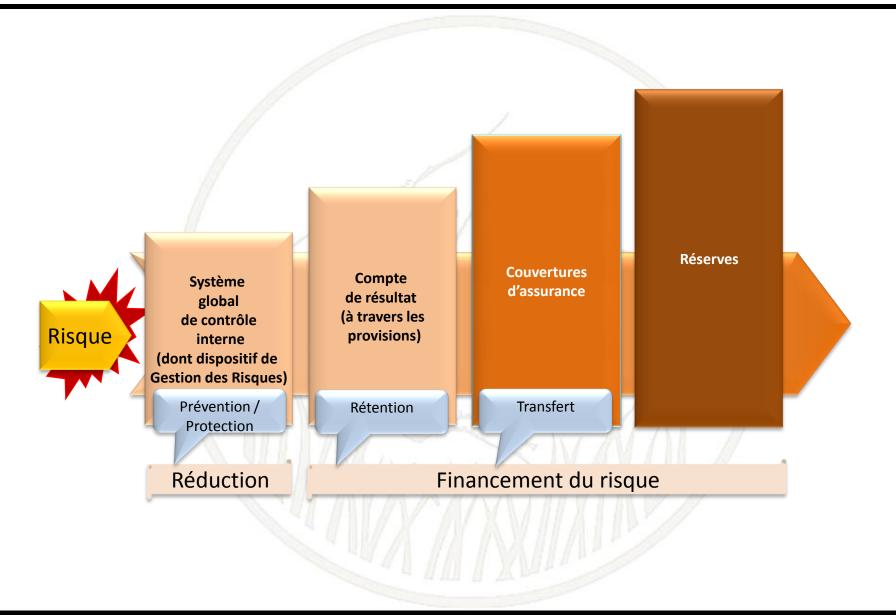


« C'est le fait de financer les conséquences du risque soit même à travers ses provisions comptables, c'est la rétention; ou d'en transférer le financement auprès d'un tiers à travers les politique d'assurance, c'est le transfert du risque. »

Par exemple: Les banques peuvent via la tarification des cartes de paiement financer directement le risque de fraude, ce qui est généralement fait, mais elles pourraient de même solliciter une police d'assurance pour couvrir ce risque.



## La cohérence d'ensemble du traitement des risques





SIRISBEAC à l'origine de la Méthodologie DEMARIS

L'organisation de la BEAC en Unité Opérationnelle

L'approche par Processus axée sur les Métiers

L'identification et l'évaluation des Risques Opérationnels

Les Dispositifs de Contrôle Interne

Le Risque Cible, traduction de la stratégie

Le traitement des Risques

Les Acteurs de la Gestion des Risques

SIRISBEAC, plus qu'un logiciel, un vrai dispositif



## Les acteurs de la filière Opérations



## Le Gouvernement de la Banque

Les principales fonctions sont :

- Décide de la politique de prévention et de maîtrise des risques de la Banque ;
- Préside le Comité Central de Gestion des Risques de la BEAC où sont exposés les conclusions des Risk-Managers Métiers et Nationaux, et où est décidée la politique de prévention et de maîtrise des risques opérationnels de la BEAC en fonction des objectifs stratégiques;
- Valide le plan tactique de risques cibles proposé le DCRQ en fonction de la politique de prévention et de maîtrise des risques opérationnels de la BEAC.



### Responsable d'Unité Opérationnelle :

Est identifié par Unité
 Opérationnelle (Direction,
 Département ou Centre);

- •S'assure de la maîtrise des risques opérationnels sur son périmètre :
  - •Par métier de manière transverse sur l'ensemble des Centres pour les Responsables Métiers de la Banque;
  - •Par pays pour les responsables nationaux des Directions Nationales ;
  - •Par centre pour les responsables locaux des Agences et Bureaux.
- •Préside les Réunions et Comités de Gestion des Risques sur son périmètre, où sont exposées les conclusions des Risk-Managers et où sont décidés les plans d'action à mettre en œuvre ;
- •Est l'ultime validation pour l'enregistrement et le traitement d'un incident sur son périmètre local (Direction, Agence ou Bureau) ;
- •Relaie la politique de gestion des risques décidée par le Gouvernement de la Banque, définit et supervise les plans d'action permettant d'atteindre les niveaux de risques cibles sur les processus génériques de son périmètre.



## Les acteurs de la filière Opérations



#### Responsable Opérationnel (RO) :

- Est identifié par Processus
   Générique pour chaque Unité
   Opérationnelle;
- Est responsable d'un ou plusieurs
   Processus Générique(s) dans son
   Unité Opérationnelle;

### Les principales fonctions sont :

- •Participe à la mise à jour des processus élémentaires sur son périmètre ;
- •Identifie, en collaboration avec le Risk-Manager Assistant ou Correspondant de son Unité Opérationnelle, les Risques Génériques et les Dispositifs de Contrôle Interne déployés sur les Processus Elémentaires de son périmètre ;
- •Valide l'évaluation des risques opérationnels proposée par le RMA ou le RMC de son Unité Opérationnelle ;
- •Déclare et évalue les incidents sur son périmètre ;
- •Valide les incidents déclarés par les RM, R0, RMA, RMC, AO ou AGR sur son périmètre ;
- •Met en œuvre les actions qui lui sont allouées dans le cadre des plans d'action décidés par en Réunions ou Comités de Gestion des Risques ;
- •Supervise le travail des AO et rapporte ses conclusions au RUO.



## Assistant Opérationnel (AO):

Est identifié par rapport à son
 Responsable Opérationnel au sein d'une Unité Opérationnelle;

- •Assiste le Responsable Opérationnel dans la mise à jour des Processus Elémentaires sur son périmètre ;
- •Assiste le Responsable Opérationnel dans l'identification des risques opérationnels et des dispositifs de contrôle interne sur son périmètre ;
- •Déclare et évalue les incidents sur son périmètre ;
- •Assiste le Responsable Opérationnel dans la mise en œuvre des actions dans le cadre des plans d'action décidés par en Réunions ou Comités de Gestion des Risques.



## Les acteurs de la filière Gestion des risques



#### Risk-Manager (RM):

 Est identifié par Métier ou par Pays ;

#### Les principales fonctions sont :

- •Organise et anime le dispositif de gestion des risques opérationnels sur son périmètre (métier ou pays) ;
- Supervise les travaux de son RMA et de ses RMC sur l'identification et l'évaluation des risques opérationnels ;
- •Est informé de la création d'un nouveau risque opérationnel sur son périmètre ;
- •Valide les évaluations finales des risques opérationnels sur son périmètre ;
- •Valide les déclarations et les évaluations d'incidents proposées par les Responsables Opérationnels ;
- •Analyse les données consolidées sur son périmètre (Métier ou Pays), et apporte ses préconisations sur les plans d'action à mettre en œuvre pour améliorer la maîtrise des activités et les dispositifs de contrôle interne ;
- Rapporte à l'organe central de prévention des risques de la BEAC et aux Réunions et Comités de Gestion des Risques.



### Risk Manager Assistant (RMA):

Est identifié par Unité
 Opérationnelle;

- •Assiste le RM de son Métier ou Pays dans sa supervision des travaux des RMC et dans ses analyses et consolidations des données relatives aux risques opérationnels ;
- •Est garant du dynamisme opérationnel du dispositif de gestion des risques, dont il est le représentant et principal référent dans un métier ou un Pays ;
- •Identifie et évalue les risques opérationnels, en collaboration avec les RO, et incidents sur son périmètre local (direction ou département);
- •Supervise et valide les travaux de l'AGR sous sa responsabilité;
- •Préconise et enregistre les plans d'action à mettre en œuvre pour améliorer la maîtrise des activités et l'efficience des dispositifs de contrôle interne :
- •Rapporte au RM en charge de son Unité opérationnelle et participe aux Réunions et Comités de Gestion des Risques.



## Les acteurs de la filière Gestion des risques



### Risk Manager Correspondant (RMC):

 Est garant du dynamisme du dispositif de gestion des risques, dont il est le représentant et principal référent local;

#### Les principales fonctions sont :

- •Identifie et évalue les risques, en collaboration avec les RO, et incidents sur son périmètre ;
- •Supervise et valide les travaux de l'AGR sous sa responsabilité;
- •Préconise et enregistre les plans d'action à mettre en œuvre pour améliorer la maîtrise des activités et les dispositifs de contrôle interne ;
- Rapporte au RMA et RM en charge de son Unité Opérationnelle ainsi qu'aux Réunions de Gestion des Risques de son périmètre local.



## Assistant Gestion des Risques (AGR) :

- •Assiste le RMA ou le RMC dans la réalisation des travaux relatifs au dispositif de gestion des risques opérationnels ;
- •Peut identifier et évaluer les risques par délégation du RMA ou RMC en cas d'indisponibilité de celui-ci ;
- •Identifie et évalue les incidents sur son périmètre local.

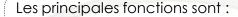


## Les acteurs de la filière Contrôle et Administration



### L'administrateur fonctionnel SIRISBEAC :

 Est identifié pour l'ensemble de l'application SIRISBEAC;



- •Gère en central tout ce qui a trait aux utilisateurs :
  - création, modification d'un utilisateur;
  - •modification de l'allocation des profils ;
  - •création, modification des habilitations relatives aux différents profils ;
- •Création et maintenance des référentiels de référence :
  - •Unités Opérationnelles;
  - •Processus;
  - Risques;
  - •Indicateurs.

Création et mise à jour des référentiels de processus locaux instanciés.



#### L'administrateur technique SIRISBEAC :

 Est identifié pour l'ensemble de l'application SIRISBEAC;

#### Les principales fonctions sont :

- Gère en central tout ce qui a l'évolution de l'application :
  - Création, modification d'un champ ou d'un écran ;
  - Modification des règles de gestion ;
  - Importation et exportation de grand volume de données par création de template.
- Gère la maintenance technique de l'application :
  - Installation des modules ;
  - Maintenance et installation des patchs évolutifs.



### Le responsable Rapports SIRISBEAC :

 Est identifié pour l'ensemble de l'application SIRISBEAC;

- •Gère en central tout ce qui a trait aux rapports :
  - •Création de nouveaux rapports
  - Modification ou correction d'un rapport existant.



SIRISBEAC à l'origine de la Méthodologie DEMARIS

L'organisation de la BEAC en Unité Opérationnelle

L'approche par Processus axée sur les Métiers

L'identification et l'évaluation des Risques Opérationnels

Les Dispositifs de Contrôle Interne

Le Risque Cible, traduction de la stratégie

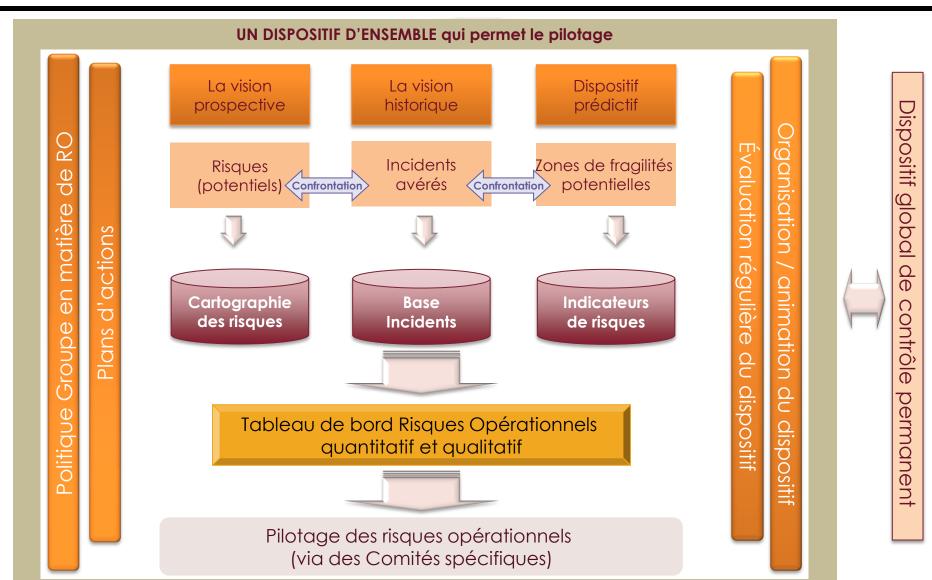
Le traitement des Risques

Les Acteurs de la Gestion des Risques

SIRISBEAC, plus qu'un logiciel, un vrai dispositif



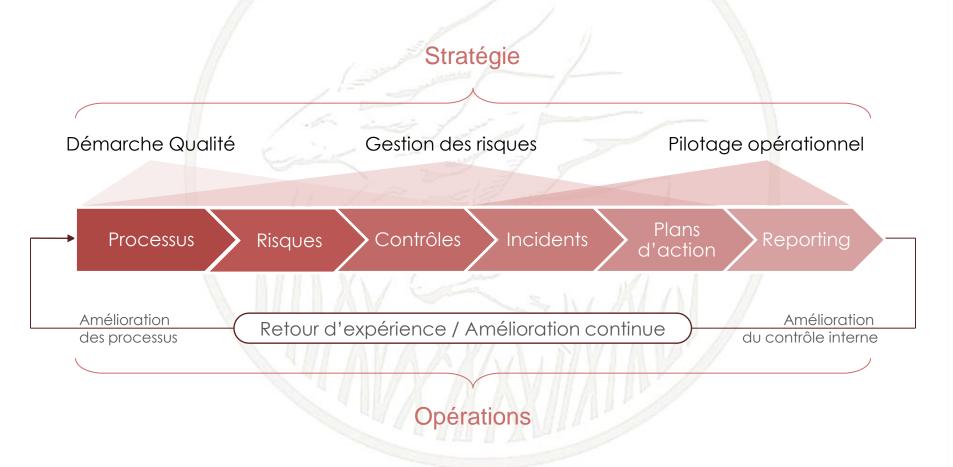
## Vision d'ensemble d'un dispositif de gestion des risques opérationnels





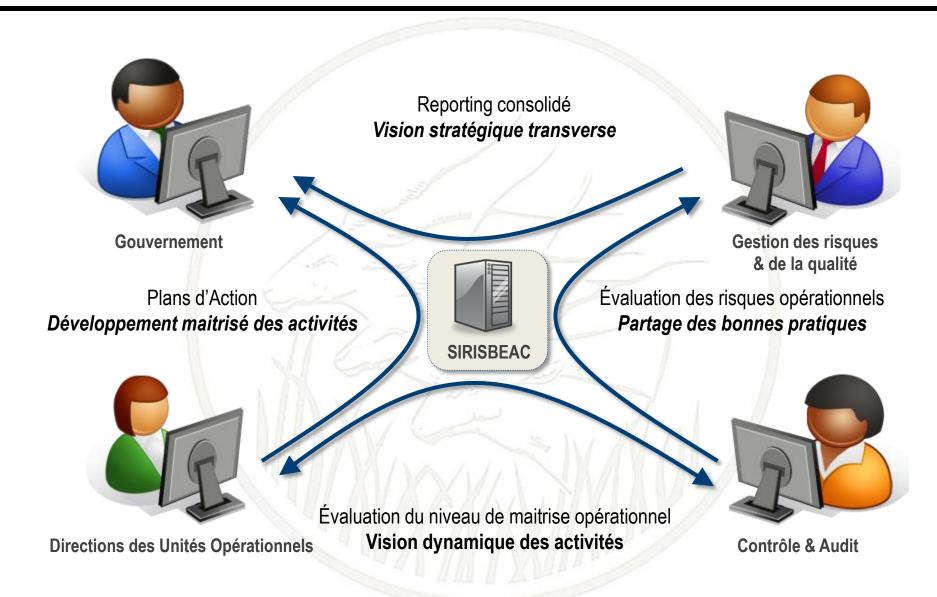
## SIRISBEAC, une amorce pour une gestion maîtrisée des activités

SIRISBEAC permettra de **collecter / coordonner / consolider / formaliser** les données pertinentes pour la maitrise des activités de chaque métier





## Un outil pour fluidifier les échanges





## Fréquence du Reporting

Le reporting se fait selon une périodicité variable (mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle) en fonction des destinataires, des réglementations et du pilotage des risques.

### Format du Reporting

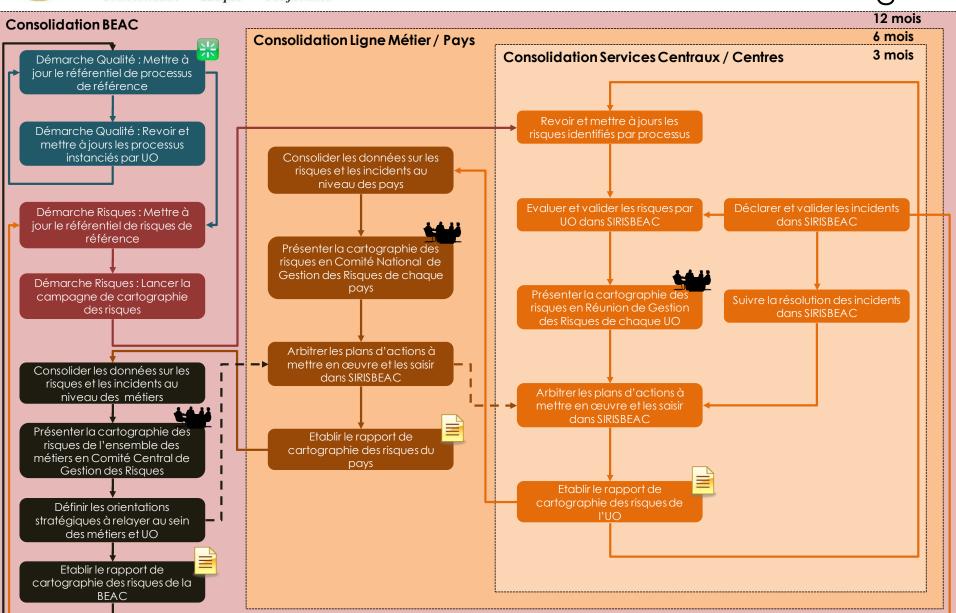
Le format du reporting est le même pour les Centres (Directions Nationales, Agences, Bureaux) et les Services Centraux à fin d'en faciliter la lecture et de simplifier les comparaisons afin d'assurer les synergies.

Le format du reporting dépendra de sa fonction et de sa granularité. Ainsi la méthodologie DEMARIS et l'outil SIRISBEAC définissent deux types de reporting :

le reporting standardisé le reporting paramétré



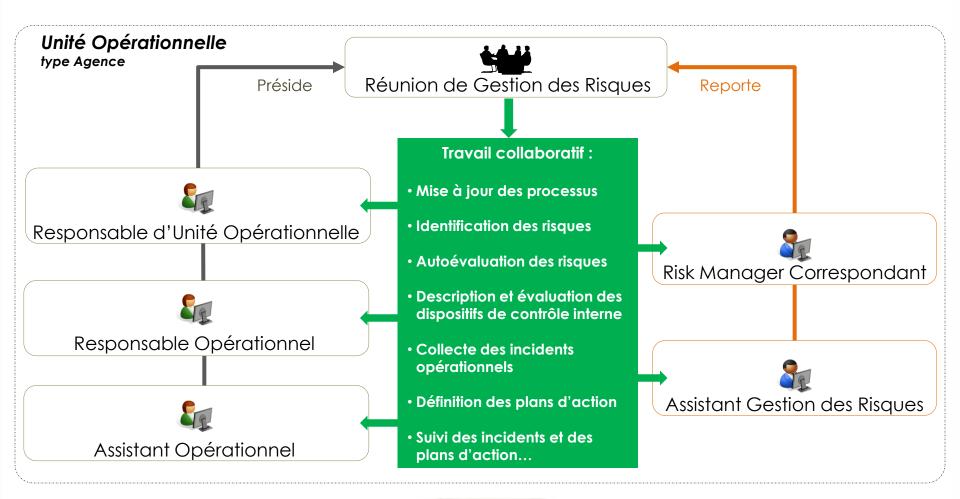
## Exemple de modélisation d'une démarche intégrée





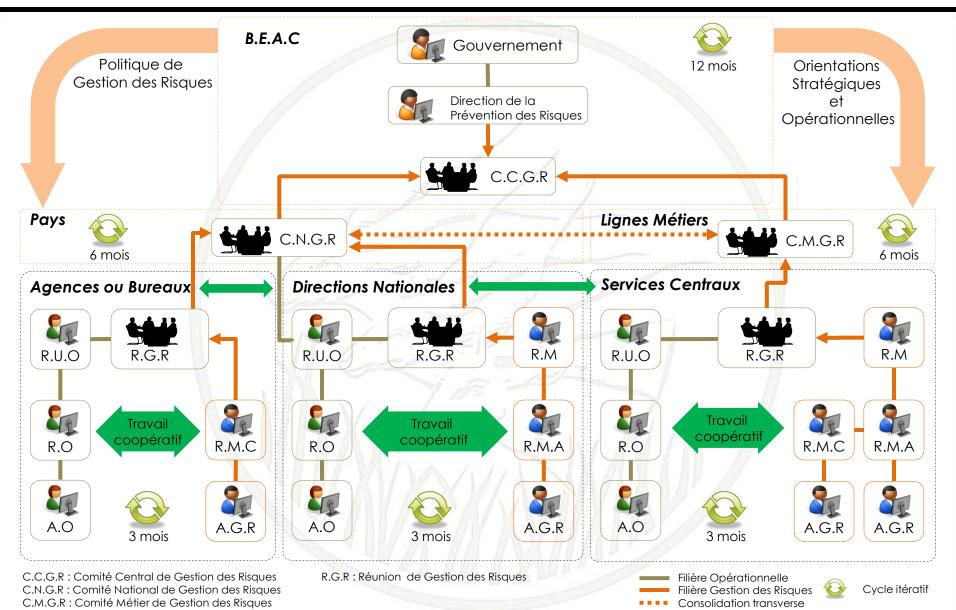
## Un mode d'évaluation coopératif

L'organisation de la gestion des risques s'appuie sur un **dispositif collaboratif au sein des unités opérationnelles** entre les acteurs opérationnels et des relais d'expertise identifiés et formés à la méthodologie DEMARIS.





## Exemple de modélisation d'une organisation adaptée





# Méthodologie DEMARIS

<< FIN DU DOCUMENT >>